



**Le Conseil d'Administration de
l'Établissement Public Foncier Local du Val-de-Loire
s'est réuni le 17 avril 2023 à 10h à l'EPFL du Val-de-Loire
26 rue James Watt, 37200 Tours
et en visioconférence**

Convocation adressée le mardi 11 avril 2023 par voie dématérialisée

PRESENTS : Mesdames Corinne CHAILLEUX, Laure JAVELOT, Cathy SAVOUREY, Patricia SUARD et Messieurs Christian GATARD, Patrick LEFRANCOIS.

EXCUSES : Madame Alice WANNERROY et Messieurs Emmanuel DENIS, Michel GILLOT, Thierry CHAILLOUX.

POUVOIRS : Madame Alice WANNERROY a donné pouvoir à Madame Cathy SAVOUREY.

ASSISTENT : Mesdames Audrey DEKEYSER et Evelina DJALALYAN.

Le quorum a été atteint. Le Conseil d'Administration peut délibérer.

Délibération n° CA2023/04/01

Objet : Confirmation du prix d'acquisition du site cédé par AEG suite à l'avis rendu par le service du Domaine

Monsieur Christian GATARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

Suite à l'approbation de la délibération n° CA2022/12/04 du 9 décembre 2022, l'EPFL du Val-de-Loire et Tours Métropole Val de Loire ont signé la convention de portage n° CP2022-017 concernant l'acquisition du site AEG situé à Chambray-lès-Tours. Une promesse unilatérale de vente avait été signée par la SEM Patrimoniale Val de Loire (SEPALE) le 31 mai 2022.

L'EPFL s'est substitué à la SEPALE pour la signature de l'acte de vente correspondant. Le prix de vente acté en amont de l'intervention de l'EPFL est de 6 000 000 euros.

Le service du Domaine a rendu un avis le 13 février 2023 postérieurement à la délibération précitée du 9 décembre 2022. Cet avis fixe la valeur vénale à 5 170 800 euros. Il convient donc de confirmer par délibération les modalités de cette acquisition et notamment son montant.

Vu la délibération n° CA2022/12/04 du 9 décembre 2022,

Vu l'article L.324-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu l'article L.2241-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur de l'EPFL du Val-de-Loire,

CONFIRME le prix d'acquisition du site cédé par AEG de 6 000 000 euros suite à l'avis rendu du 13 février 2023 du service du Domaine.

La Directrice,



Audrey DEKEYSER